



15-ème édition du Séminaire International du Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique centrale (SEEAC)

Sous le thème :

« PRISE EN COMPTE DE LA RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT »

Brazzaville, 19 au 20 septembre 2024

Précédé de la

**10^{ème} EDITION DE L'ATELIER DE FORMATION UNESCO-SEEAC
THEME**

**PRINCIPES ET MÉTHODES DE PRISE EN COMPTE DE LA RESILIENCE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ETUDES D'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES**

Brazzaville, 17 au 18 septembre 2024

Annonce préliminaire et Appel à propositions



1. Contexte et justification

Les effets du changement climatique apparaissent de plus en plus importants dans la vie quotidienne. Dans le cadre de l'accord de Paris sur les changements climatiques, les pays de l'Afrique centrale à travers leurs contributions déterminées au niveau nationale (CDN) se sont engagés à contribuer à leur manière à la lutte contre le réchauffement climatique. Parmi les engagements pris figurent des actions d'atténuation, mais aussi et surtout d'atténuation.

Face à ce phénomène émergent qui va de plus en plus s'imposer à nous et dans un contexte où les pays concernés sont en quête d'émergence, il apparaît nécessaire d'impulser une nouvelle dynamique prenant en compte la résilience face au changement climatique comme nouveau paradigme du savoir-faire, aussi bien au niveau des professionnels des projets de développement qu'à celui des environnementalistes chargés de la mise en œuvre des sauvegardes environnementales ces projets.

L'importance de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) comme outil permettant l'intégration harmonieuse des projets dans leur environnement biophysique et humain n'est plus à démontrer. Cependant, une brève revue fait apparaître que dans les pays de l'Afrique centrale, les EIES des projets de développement intègre peu et pas adéquatement les aspects relatifs à la résilience face au changement climatique.

C'est ainsi que dans le cadre de sa mission de promotion et d'amélioration continues de l'évaluation environnementale et sociale, le SEEAC se propose d'organiser un séminaire international sur cette question. Il importe en effet d'échanger autour des stratégies de renforcement des capacités des acteurs de l'évaluation environnementale et sociale pour insuffler le nouveau paradigme de la résilience dans l'activité des professionnels en évaluation environnementale et sociale.

2. Objectif général

L'objectif général de ce séminaire international est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale sur la prise en compte des éléments de résilience face au changement climatique dans l'élaboration des EIES des projets de développement en Afrique centrale.

3. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira d'aborder entre autres les aspects suivants :

- le cadre juridique et institutionnel de la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale;
- Les capacités des professionnels e matière de prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale;
- Les méthodes et outils de prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale

- Bonnes pratiques et « success stories » en matière de prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale ;
- Les stratégies de renforcement préconisées pour la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'activité sont étroitement liés aux objectifs généraux et spécifiques. A l'issue du séminaire international, il est attendu que :

- le cadre juridique et institutionnel de la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale soit exploré ;
- les capacités des professionnels en matière de prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale soient évaluées;
- les méthodes et outils de prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale soit discutées;
- les bonnes pratiques et « success stories » en matière de prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale soient échangées;
- Les stratégies de renforcement pour la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les EIES des projets de développement en Afrique centrale soient préconisées.

5. Portée de l'événement

Nationale, sous régionale, régionale, internationale.

6. Forme du séminaire

Le séminaire sera organisé sous forme des présentations suivi d'échanges et de panels de discussions et de brainstormings qui rassembleront des spécialistes des thématiques retenues afin de dégager, pour chacune d'elles, un état des lieux, des bonnes pratiques et des axes d'amélioration.

7. Public cible

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale et en particulier les organismes de gestion de l'environnement et des projets :

- Institutions en charge du développement durable, de l'environnement, de la construction, de l'urbanisme et des infrastructures ;
- Administrations en charge de la gestion des projets et de l'environnement ;
- Administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale ; l'urbanisme, de
- Organismes et structures sous régionaux, régionaux et internationaux de gestion durable de l'environnement ;

- Organisations du Secteur privé et investisseurs ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Consultants et bureaux d'études ;
- Universités et autres institutions de formation et de recherche ;
- Organisation de la société civile.
- Autres...

9. Retombées du séminaire

Les retombées de ce séminaire international pour les pays concernés et la sous-région sont multiples. Pour les parties prenantes concernées, il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des échanges de niveau international et à intérioriser l'intégration de la résilience face au changement climatique dans la construction et la mise en œuvre des projets de développement. Les communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire, et largement diffusés.

10. Soumission d'un projet de communication

Les experts désireux de soumettre un projet de communication doivent tenir compte des modules susmentionnés à la rubrique 3 et faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- Le titre de la communication ;
- Les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- Un résumé de 300 mots (maximum) ;
- Cinq (5) mots clefs au maximum.

Ces éléments doivent être envoyés au plus tard le 15 Aout 2024 par courrier électronique aux adresses suivantes : info@seeac-online.org et acee.seeac@gmail.com

11. Recevabilité des projets de présentation

Les concernés seront informés au fur et à mesure de la recevabilité de leur projet de communication après examen par le comité scientifique. La décision de retenir définitivement une communication est fonction du paiement effectif des frais de participation.

Le comité scientifique est composé de :

- Coordination : Professeurs Jean Joël LOUMETO et Bernadette Habonimana
- Organisation : Professeurs Jean de Dieu NZILA, Damase NGOUMA
- Rapportage : Pr. Noël WATHA-NDOUDY et Dr Dieudonné LOUEMBE

12. Frais d'inscription

L'inscription au séminaire s'élève à Cent mille (100.000) FCFA par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses-café pendant la durée du séminaire. Les personnes désireuses de s'inscrire devront renseigner et renvoyer le formulaire dédié à cet effet et payer leur frais d'inscription au plus tard le **30 Aout 2024**.

13. Mode de paiement

L'inscription au séminaire peut être réglée :

- Par mandat, par l'un des moyens suivants : Express Union, Western Union, Money Gram, à l'ordre de Madame ITOUA Adélaïde (Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale). Tél./WhatsApp : +242 066639971 ;
- Par virement ou dépôt bancaires à l'ordre du Secrétariat Exécutif pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale au Compte n° **0231640101582125** NFC BANK - CAMEROON.
- Par virement ou dépôt bancaire à l'ordre de l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale au Compte n° IBAN : **CG39 3001 9100 0110 8021 6000 249** BANQUE POSTALE – Brazzaville - Congo.

14. Contact

ACEE

BP 10183 Brazzaville (Congo)

Tel./WhatsApp: +242 055041209 / 066683823 / Tél. /WhatsApp: +237 677414928/678148177
055648805.

E-mail : seeaonline2020@gmail.com - E-mail : acee.seeac@gmail.com www.seeac-online.org

SEEAC

BP 30465 Yaoundé (Cameroun)